



D3210-Direction générale des services-Assemblées

## DELIBERATION N° D.2024.03.35 du Conseil municipal du 14 mars 2024

### Dénomination de la rue Samuel Sandler "actuelle rue Jules Raulin", située entre la rue Albert Joly et la Place Elisabeth Brasseur à Versailles.

Date de la convocation : 8 mars 2024

Date d'affichage : 15 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 53

Secrétaire de séance : Mme Marie-Agnès AMABILE

Rapporteur : M. François DE MAZIERES

**Président** : Monsieur François DE MAZIERES

#### **Sont présents :**

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Erik LINQUIER, M. Michel BANCAL, M. Emmanuel LION, Mme Annick BOUQUET, M. François DARCHIS, Mme Anne-France SIMON, M. Charles RODWELL, M. Nicolas FOUQUET, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Bruno THOBOIS, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Xavier GUITTON, M. Jean SIGALLA, Mme Corinne BEBIN, M. Marc DIAS GAMA, Mme Anne JACQMIN, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Ony GUERY, Mme Marie-Agnès AMABILE, Mme Marie BOELLE, Mme Anne-Lise JOSSET, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Moncef ELACHECHE, Mme Brigitte CHAUDRON, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Thierry DUGUET, M. François DE MAZIERES, M. François-Gilles CHATELUS, M. Philippe PAIN, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Wenceslas NOURRY.

#### **Absents excusés:**

M. Fabien BOUGLE, M. Jean-Yves PERIER, Mme Stéphanie LESCAR, M. Michel LEFEVRE, M. Gwilherm POULLENNEC.

Mme Martine SCHMIT (pouvoir à M. François-Gilles CHATELUS), Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Céline JULLIE (pouvoir à M. Jean SIGALLA), M. Pierre FONTAINE (pouvoir à M. Eric DUPAU), M. Christophe CLUZEL (pouvoir à Mme Corinne BEBIN), Mme Muriel VAISLIC (pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), Mme Nadia OTMANE TELBA (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Arnaud POULAIN (pouvoir à Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY), Mme Stephanie BELNA (pouvoir à M. Moncef ELACHECHE).

\*\*\*\*\*

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et -30 et L.2213-28 ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment les articles L.321-4 et R.321-5 à R.321-8 ;

Vu le Code de la voirie ;

Vu le décret n° 2023-767 du 11 août 2023 relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions, pris pour application de l'article L. 2121-30 du CGCT précité ;

Vu le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles ;

Vu le cadastre.

-----

- M. Samuel Sandler, ancien responsable laïc de la communauté israélite de Versailles, est décédé le vendredi 12 janvier 2024. Un hommage officiel a eu lieu le lundi 4 mars 2024 à la Synagogue de Versailles, en présence de sa famille, ses amis et des autorités civiles et religieuses.

La vie de Samuel Sandler s'est brisée le 19 mars 2012, lors des attentats terroristes de Toulouse, où furent assassinés son fils Jonathan et ses petits-fils Gabriel et Arié. Depuis lors, il n'a eu de cesse de faire vivre leur souvenir et d'éveiller les consciences pour que le pire ne se répète pas. Il menait ce combat avec une grande humanité, intransigeant avec la vérité mais toujours dans le souci de concorde républicaine et de dialogue. Son action a été saluée par les plus hautes autorités de l'Etat.

Au lendemain des attentats de Toulouse, nous avons honoré la mémoire de Jonathan en dénommant le square jouxtant l'école Jacqueline Fleury-Marié, Square Jonathan Sandler, notre Ville ayant été le cadre heureux de son enfance et de sa jeunesse. La plaque inaugurale associe à son souvenir celui de ses enfants, Gabriel, Arié et Myriam Monsénégo.

- Aujourd'hui, nous souhaitons rendre hommage à Samuel Sandler, homme de paix, de vérité et de lutte contre la haine et l'oubli, pour que sa voix ne s'éteigne pas.

Dans ce cadre, il vous est proposé de renommer l'« actuelle rue Jules Raulin » (située entre la rue Albert Joly et la Place Elisabeth Brasseur) « rue Samuel Sandler ». La proximité de ce lieu avec la Synagogue de Versailles, où il a été un membre actif, et l'Eglise Saint Jeanne d'Arc en fait un lieu propice pour honorer la mémoire de cette figure d'humanité, qui s'est toujours attachée à nouer des liens d'amitié et de fraternité avec tous.

Une information préalable a été lancée auprès des riverains, les sensibilisant à ce projet.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal :

-----

**APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,**

- 1) de renommer l'actuelle « rue Jules Raulin » (située entre la rue Albert Joly et la Place Elisabeth Brasseur) rue « Samuel Sandler » ;
- 2) de notifier cette délibération aux administrations concernées.

\*\*\*\*\*

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de suffrages exprimés : 48 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 48 voix

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*